

Ville de LAON
Hôtel de Ville
02001 LAON cdx

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 12 décembre 2022 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES -
P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D.VALISSANT(pouvoir à S.LETOT-DURANDE) -
D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE-TESSÉDRE - M-
M.PASCUAL - J-M.QUERE - H.LAHYANI - E.GOULLIEUX(pouvoir à S.DUPONT) - A.LEFEVRE -
A.LEMARCIS(pouvoir à F.POIDEVIN) - C.CHATELAIN - M.BEAUFRERE(pouvoir à C.CHATELAIN) -
B.LEBEL - M-P.FOURDRAIN FAY(pouvoir à C.MATHIEU) - P.CERVI(pouvoir à S.ETIENNE-
CHARLES) - B.LAGNEAU(pouvoir à M-M.PASCUAL) - C.GUILLAUME - N.GIRARD - F.KARIMET -
C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DUSSART - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Aucun

SECRETAIRE DE SEANCE Hubert DAUCHEZ

RAPPORTEUR Hubert DAUCHEZ

- 14 -

Associations sportives laonnoises : Aide à l'investissement

date de convocation
au conseil municipal Lundi 5 décembre 2022

Mes chers collègues,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sportive municipale, la Ville de Laon souhaite aider les associations sportives à se développer, à se structurer et à se professionnaliser pour améliorer la qualité de l'offre locale des pratiques sportives.

Dans cette optique, la Ville peut soutenir financièrement les associations sportives laonnoises porteuses de projets s'inscrivant dans une stratégie structurante sur le long terme. Ces associations doivent avoir effectué une demande de subvention de fonctionnement et la Ville de Laon ne pourra financer le projet jusqu'à cinquante pourcents du montant total hors taxes

Les demandes d'aide sont examinées préalablement par la commission des sports en tenant compte de l'intérêt du projet d'investissement pour les licenciés et en fonction des crédits disponibles. Ainsi, la commission des sports réunie le 3 novembre 2022 a examiné favorablement la demande des associations sportives suivantes :

LA LAONNOISE

La Laonnoise Gymnastique souhaite remplacer deux barres asymétriques vieilles de vingt trois ans permettant la pratique en sécurité des gymnastes lors des entraînements et compétitions. Le coût de cet investissement est de 9 096 €.

CLUB DE PLONGÉE DE LAON

Le Club de Plongée doit renouveler une partie de son parc de détenteurs permettant la pratique de toutes et tous en sécurité que ce soit en milieu naturel ou en piscine. Le coût de cet investissement est de 1 284 €.

AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LA COMMISSION DES FINANCES ET DES SPORTS AYANT ETE ENTENDUE ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

1. **ATTRIBUER** une aide à l'investissement aux associations suivantes, suivant l'avis favorable de la commission des sports du 3 novembre 2022, à savoir :
LA LAONNOISE : 2 000 €
CLUB DE PLONGEE de LAON : 534 €
2. **DIRE QUE** ces sommes seront financées à partir des crédits inscrits au budget primitif 2022 de la Ville.

*
**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE 16 DEC. 2022

LE PRESIDENT DE SEANCE,

Eric DELHAYE



LE 16 DEC. 2022

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Hubert DAUCHEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hubert Dauchez', written over a faint circular stamp.